



COMPTES INDIVIDUELS IFRS

31 décembre 2022

AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire S.A.

Table des matières

Bilan	4
Compte de résultat	5
Tableau des flux de trésorerie nette	6
Tableau de variation des capitaux propres	7
Notes annexes aux états financiers individuels IFRS de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire au 31 décembre 2022	8
A- Déclaration de conformité	8
B- Base d'établissement	9
1- Motifs de la publication	9
2- Recours à des estimations	9
3- Immobilisations incorporelles	9
4- Immobilisations corporelles	10
5- Stocks et en-cours	10
6- Clients et autres débiteurs	10
7- Autres actifs financiers	11
8- Trésorerie et équivalents de trésorerie	12
9- Engagement de retraite et avantages assimilés	12
10- Contrats de location	13
11- Provisions	14
12- Impôts	14
13- Chiffre d'affaires	14
14- Résultat opérationnel	14
15- Résultat Financier	15
16- Informations relatives aux risques de marché	15
C- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels	15
Note 0 : Faits marquants de l'exercice	15
Note 1 : Immobilisations incorporelles	15
Note 2 : Immobilisations corporelles	16
Note 3 : Immeubles de placement	18
Note 4 : Actifs financiers de couverture non courants	18
Note 5 : Actifs d'impôts différés	19
Note 6 : Stocks	19
Note 7 : Créances clients	20
Note 8 : Autres actifs courants	20
Note 9 : Créances d'impôts courants	21
Note 10 : Trésorerie et équivalents de trésorerie	21
Note 11 : Capital et Résultat par action	22
Note 12 : Réserves	23
Note 13 : Emprunts et dettes financières	23
Note 14 : Autres dettes non courantes	23
Note 15 : Provisions	23
Note 16 : Passifs d'impôts différés	24
Note 17 : Dettes fournisseurs	24
Note 18 : Autres dettes courantes	25
Note 19 : Produits différés	25
Note 20 : Chiffre d'affaires	26
Note 21 : Achats consommés	26
Note 22 : Services extérieurs	27
Note 23 : Impôts et taxes	27
Note 24 : Charges de Personnel	27
Note 25 : Dotations aux amortissements	27
Note 26 : Dotations aux provisions	28
Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants	28

Note 28 : Autres produits et charges opérationnels	28
Note 29 : Produits financiers et charges financières	29
Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence.....	29
Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat	29
Note 32 : Gestion des risques	30

Bilan

• Actif

ACTIFS (en francs CFA)	Notes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	1	276 262 912	285 769 317
Immobilisations corporelles	2	74 400 464 215	70 214 177 506
Immeubles de placement	4	374 723 391	409 068 118
Actifs financiers de couverture non courants	5	53 188 071 699	50 264 584 415
Actifs d'impôts différés	6	11 230 498 823	8 572 582 823
Total actifs non courants (I)		139 470 021 040	129 746 182 179
ACTIFS COURANTS			
Stocks	7	1 519 443 940	1 491 984 083
Créances clients	8	45 289 061 405	43 488 497 205
Autres actifs	9	45 857 999 104	56 121 178 040
Créances d'impôts courants	10	1 841 292 814	2 049 224 368
Trésorerie et équivalents de trésorerie	11	8 881 132 162	10 392 878 640
Total actifs courants (II)		103 388 929 425	113 543 762 336
Total actifs (I + II)		242 858 950 465	243 289 944 515

• Passif

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS (en francs CFA)	Notes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	12	10 887 060 000	10 887 060 000
Primes d'émission		1 853 724 668	1 853 724 668
Réserves	13	93 038 544 499	84 353 114 885
Résultat net de l'exercice	1	17 315 512 616	20 181 190 767
Total des capitaux propres (I)		123 094 841 783	117 275 090 320
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts et dettes financières	14	378 321 721	323 063 572
Dettes locatives IFRS 16	15	16 646 668 000	14 064 146 000
Provisions	16	9 328 605 118	8 457 143 794
Passifs d'impôts différés	17	6 333 922 250	6 333 922 250
Total passifs non courants (II)		32 687 517 089	29 178 275 616
PASSIFS COURANTS			
Découverts bancaires	11	12 659 588 818	16 095 671 226
Dettes fournisseurs	18	23 924 308 592	35 411 504 085
Dettes d'impôts exigibles		3 610 250 093	4 377 456 176
Autres dettes courantes	19	46 877 944 090	40 951 947 092
Produits différés	20	4 500 000	-
Total passifs courants (III)		87 076 591 593	96 836 578 579
Total capitaux propres et passifs (I + II + III)		242 858 950 465	243 289 944 515

Compte de résultat

COMPTE DE RESULTAT (en francs CFA)	Notes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Activités poursuivies			
Produits des activités ordinaires	21	86 997 123 523	88 721 262 511
Achats consommés	22	-7 241 731 332	-7 225 146 572
Services extérieurs	23	-30 809 615 073	-31 352 381 961
Impôts et taxes	24	-6 399 201 211	-5 646 242 095
Charges de personnel	25	-28 637 681 286	-28 626 058 067
Dotation aux amortissements et dépréciations	26	-9 690 620 840	-9 371 983 709
Dotation aux provisions	27	-2 560 404 794	-1 381 109 292
Autres produits opérationnels courants	28	394 361 930	193 887 818
Autres charges opérationnelles courantes	28	-1 153 658 467	-1 663 749 392
Résultat opérationnel courant		898 572 450	3 648 479 241
Autres produits opérationnels	29	1 208 814 413	74 026 819
Autres charges opérationnelles	29	-212 282 210	-34 350 551
Résultat opérationnel		1 895 104 653	3 688 155 509
Produits financiers	30	13 121 337 783	13 000 904 963
Charges financières	30	-1 783 400 459	-2 078 890 232
Résultat financier		11 337 937 324	10 922 014 731
Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence	31	5 802 751 527	5 668 307 204
Résultat avant impôt		19 035 793 504	20 278 477 444
Charge d'impôt sur le résultat	32	-1 720 280 888	-97 286 677
Résultat après impôt des activités poursuivies		17 315 512 616	20 181 190 767
Résultat net de l'exercice		17 315 512 616	20 181 190 767
Résultat par action			
• Résultat de base par action		318	371
• Résultat dilué par action		318	371

Etat des autres éléments du résultat global

ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL			
ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL (en francs CFA)	Notes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Résultat net de l'exercice	0	17 315 512 616	20 181 190 767
Autres éléments du résultat global			
Eléments qui ne seront pas reclassés ultérieurement en résultat :			
• écarts de réévaluation des immobilisations corporelles		-	-
• écarts actuariels sur engagements sociaux à prestations définies		711 960 653	
• quote-part dans la réévaluation des entités associées		-	-
• impôt sur les éléments non recyclables (1)		-	-
Eléments susceptibles d'être reclassés ultérieurement en résultat :			
• différences de change sur conversion d'activités à l'étranger		-	-
• changements de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente		-	-
• changements de juste valeur des instruments de couverture des flux de trésorerie		-	-
• impôt sur les éléments recyclables (1)		-	-
Autres éléments du résultat global, net d'impôt		-	-
Résultat global de l'exercice		18 027 473 269	20 181 190 767

(1) Les montants peuvent également être présentés, au choix de l'entité, pour leur montant net d'impôt.

Tableau des flux de trésorerie nette

TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE NETTE	Notes	EXERCICE 2022	EXERCICE 2021
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net		17 315 512 616	20 181 190 767
Elimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité :			
• Amortissements et provisions (1)		12 251 025 634	10 768 966 530
• Variation des impôts différés		-2 657 916 000	-2 387 375 573
• Plus values de cession, nettes d'impôts		-996 532 203	-39 676 268
• -/+ Autres produits et charges calculés		-7 841 470 235	-6 462 547 067
Marge brute d'autofinancement		18 070 619 812	22 060 558 389
- Variation des stocks		-27 459 857	-95 295 889
- Variation des créances et emplois assimilés		8 743 676 290	-19 347 965 328
- Variation des dettes et ressources assimilées		-8 125 669 911	5 027 798 346
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	11	18 661 166 334	7 645 095 518
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements			
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations incorporelles		-	-31 017 773
- Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles		-10 818 457 875	-12 398 715 815
- Décaissements liés aux acquisitions d'actifs financiers de couverture non courants		-58 676 091	-677 505 804
+ Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles nettes d'impôts		1 062 554 413	74 026 819
+ Cessions d'actifs financiers de couverture non courants nettes d'impôts		99 080 000	751 533 432
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	11	-9 715 499 553	-12 281 679 141
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
- Dividendes versés		-7 076 589 000	-5 443 530 000
+ Emprunts		55 258 149	47 790 612
- Remboursements des emprunts et autres dettes financières			-4 000 000
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	11	-7 021 330 851	-5 399 739 388
VARIATION NETTE DE LA TRESORERIE		1 924 335 930	-10 036 323 011
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier (F)		-5 702 792 586	4 333 530 425
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre (G)		-3 778 456 656	-5 702 792 586
VARIATION DES SOLDES DES COMPTES DE TRESORERIE ET EQUIVALENTS		1 924 335 930	-10 036 323 011

Tableau de variation des capitaux propres

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	Notes	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat	Autres éléments du résultat global	Total des capitaux propres
Capitaux propres clôture 2020	13	10 887 060 000	1 853 724 668	74 605 865 737	-	87 346 650 405
Dividendes				-4 669 433 988		-4 669 433 988
Résultat net de l'exercice				20 181 190 767		20 181 190 767
Autres éléments du résultat global				14 416 683 137		14 416 683 137
Capitaux propres clôture 2021	13	10 887 060 000	1 853 724 668	104 534 305 652	-	117 275 090 320
Dividendes				-8 364 115 581		-8 364 115 581
Résultat net de l'exercice				17 315 512 616		17 315 512 616
Autres éléments du résultat global				-3 131 645 572		-3 131 645 572
Capitaux propres clôture 2022	13	10 887 060 000	1 853 724 668	110 354 057 115	-	123 094 841 783

Notes annexes aux états financiers individuels IFRS de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire au 31 décembre 2022

AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire est une société anonyme avec conseil d'administration au capital de 10 887 060 000 FCFA enregistrée sous le numéro CI-ABJ-1962B-1141 au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier régie par les dispositions de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique ainsi que toutes les dispositions légales et réglementaires en vigueur et par ses statuts.

Son siège social est situé à Treichville — Avenue Christiani — 01-BP 1727 - Abidjan 01.

Les parts de son capital social sont détenues à 79,92% par Bolloré Africa Logistics et à 20,08% par Divers autres actionnaires.

Leader de la logistique en Côte d'Ivoire, AGL COTE D'IVOIRE offre les services suivants :

- La consignation maritime ;
- Les transits maritime (import & export), aérien et pétrolier ;
- Le levage et le transport de colis lourds et volumineux ;
- La messagerie ;
- L'entreposage ;
- Le courrier express ;
- L'agence de voyage.

A- Déclaration de conformité

Le 26 janvier 2017, le Conseil des Ministres de l'OHADA a adopté, l'Acte Uniforme Relatif au Droit Comptable et à l'Information Financière (AUDCIF).

Une des réformes de ce nouvel acte consiste en l'obligation pour les entités cotées à une bourse de valeurs et celles faisant un appel public à l'épargne d'établir à compter du 1^{er} janvier 2019, en sus de leurs états financiers selon le SYSCOHADA révisé, des états financiers selon les normes internationales d'informations financières, appelées normes IFRS.

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers sont présentés en français et en FCFA, et toutes les valeurs sont arrondies au millier le plus proche sauf indication contraire.

En date du 20 septembre 2023, le Conseil d'Administration se verra présenter les états financiers individuels conformément au référentiel IFRS en vigueur au 31 décembre 2022, dans le but de les arrêter.

B- Base d'établissement

1- Motifs de la publication

Du fait de sa cotation en Côte d'Ivoire, AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire a l'obligation d'établir ses comptes individuels selon les normes IFRS depuis le 1^{er} janvier 2019.

Ainsi, les comptes individuels de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire au titre de l'exercice 2022 sont établis en conformité avec les normes comptables internationales : International Financial Reporting Standards (« IFRS ») en vigueur au 31 décembre 2022.

2- Recours à des estimations

L'établissement des états financiers selon les normes IFRS nécessite de procéder à des estimations et de formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation de certains montants qui figurent dans les comptes, notamment pour :

- L'évaluation des provisions et des engagements de retraite ;
- La durée d'amortissement de immobilisations ;
- L'évaluation des dettes locatives et actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de locations ;
- L'estimation des justes valeurs ;
- Les évaluations retenues pour les tests de perte de valeur ;
- La reconnaissance du chiffre d'affaires ;
- La dépréciation des créances client ;
- Les impôts différés.

AGL COTE D'IVOIRE revoit régulièrement ses appréciations en fonction, notamment, de données historiques ou du contexte économique dans lequel il évolue. Par voie de conséquence, les montants qui figureront dans les futurs états financiers de AGL COTE D'IVOIRE pourraient en être affectés.

3- Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles comprennent principalement des licences, des logiciels informatiques. Les immobilisations incorporelles acquises figurent initialement au bilan pour leur coût d'acquisition. Elles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilisation.

Les durées d'utilité des principales catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

- Logiciels et licences informatiques : de 1 à 5 ans.

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », les dépenses de recherche et de développement sont enregistrées en charge de l'exercice au cours duquel elles sont encourues, à l'exception des frais de développement, inscrits en immobilisations incorporelles lorsque les conditions d'activation répondant strictement aux critères suivants sont réunies :

- Le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable,
- La faisabilité technique du projet est démontrée,
- L'existence d'une intention de terminer le projet et d'utiliser ou vendre les produits issus de ce projet,
- L'existence d'un marché potentiel pour la production issue de ce projet ou son utilité en interne est démontrée,
- Les ressources nécessaires pour mener le projet à son terme sont disponibles.

Les frais de développement sont amortis sur la durée de vie estimée des projets concernés à compter de la mise à disposition du produit.

Dans le cas spécifique des logiciels, la durée de vie est déterminée comme suit :

- si le logiciel est utilisé en interne, sur la durée probable d'utilisation,
- si le logiciel est à usage externe, selon les perspectives de vente, location ou de toute autre forme de commercialisation.

Les frais de développement de logiciels capitalisés sont ceux qui sont encourus pendant les phases de programmation, de codification et de tests. Les dépenses encourues préalablement (phase de planification de la conception, de définition du produit et de définition de l'architecture du produit) sont comptabilisées en charges.

4- Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition ou de production, diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.

Les amortissements pratiqués sont déterminés généralement selon le mode linéaire sur la durée d'utilisation du bien ; le mode d'amortissement accéléré peut néanmoins être utilisé lorsqu'il apparaît plus pertinent au regard des conditions d'utilisation des matériels concernés. Pour certaines immobilisations complexes constituées de différents composants, notamment les constructions, chaque composante de l'immobilisation est amortie sur sa durée d'utilisation propre.

Les principales durées d'utilisation des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

- Constructions légères :	10 ans
- Agencements, aménagements, installations :	8 à 10 ans
- Immeubles bâtis :	20 ans
- Matériels et outillages	3 à 13 ans
- Autres immobilisations corporelles	3 à 15

ans Les durées d'amortissement sont revues périodiquement pour vérifier leur pertinence.

La date de départ des amortissements est la date de mise en service du bien. Dans le cas d'une acquisition, le bien est amorti sur sa durée résiduelle d'utilisation déterminée à compter de la date d'acquisition.

Conformément à IAS 40, immeubles de placement, un seul bien a été classé sous cette catégorie et la méthode d'évaluation de celui-ci est conforme à IAS 16, soit selon la méthode du coût amorti et non la méthode d'évaluation à la juste valeur par résultat.

Contrats de location

Voir 10 - Contrats de Location.

5- Stocks et en-cours

Les stocks sont inscrits au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût comprend les coûts directs de matières et, le cas échéant, les coûts directs de main-d'œuvre ainsi que les frais directement attribuables.

La valeur nette de réalisation représente le prix de vente estimé dans le cours normal des activités diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente (frais commerciaux essentiellement).

Le coût des stocks de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire est évalué au Coût Moyen Unitaire Pondéré.

6- Clients et autres débiteurs

Les créances clients et autres débiteurs sont des actifs financiers courants évalués initialement à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet d'actualisation est significatif.

A chaque clôture, les créances sont évaluées au coût amorti, déduction faite des pertes de valeur tenant compte des risques éventuels de non-recouvrement.

AGL COTE D'IVOIRE évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer les pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, AGL COTE D'IVOIRE prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

Pour évaluer s'il y a eu une augmentation significative du risque de crédit, AGL COTE D'IVOIRE compare le risque de défaut sur l'actif à la date de clôture avec le risque de crédit à la date de la comptabilisation initiale en s'appuyant sur des événements et des informations prospectives raisonnables, des cotations de crédit si disponibles, changements défavorables importants, réels ou prévus, dans la conjoncture économique, financière ou commerciale qui devraient entraîner une modification importante de la capacité de l'emprunteur de s'acquitter de ses obligations. La notion de défaut et la politique de dépréciation à 100% sont définies de façon spécifique au sein de chaque entité opérationnelle.

Les créances cédées à des tiers, par le biais de contrats de mobilisation de créances commerciales sont maintenues dans

le poste clients lorsque l'essentiel des risques et avantages qui leur sont associés est conservé par AGL CI, les emprunts et dettes financières étant majorés à due concurrence.

7- Autres actifs financiers

Lors de leur comptabilisation initiale, les actifs financiers sont comptabilisés à leur juste valeur qui correspond généralement au coût d'acquisition majoré des coûts de transaction directement attribuables. Par la suite, les actifs financiers sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti selon la catégorie d'actifs à laquelle ils appartiennent.

A partir du 1er janvier 2018, les actifs financiers sont classés dans les catégories « actifs financiers à la juste-valeur par les autres éléments du résultat global », « actifs financiers à la juste valeur par résultat » et « actifs financiers au coût amorti ».

Ce classement dépend du modèle économique de gestion des actifs financiers par l'entité et des conditions contractuelles permettant de déterminer si les flux de trésorerie sont seulement le paiement du principal et des intérêts (SPPI). Les actifs financiers comprenant un dérivé incorporé sont considérés dans leur intégralité pour déterminer si leurs flux de trésorerie sont SPPI.

Les actifs financiers non courants intègrent la part à plus d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Les actifs financiers courants comprennent les clients et autres débiteurs, la trésorerie et équivalents de trésorerie, et la part à moins d'un an des actifs financiers comptabilisés à leur juste valeur ou au coût amorti.

Actifs financiers à la juste valeur

Ces actifs comprennent les actifs évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les instruments financiers dérivés dont la valeur est positive et dont le sous-jacent est financier, et d'autres actifs financiers évalués à la juste valeur par le compte de résultat.

L'essentiel de ces actifs financiers sont négociés activement sur les marchés financiers organisés, leur juste valeur étant déterminée par référence aux prix de marché publiés à la date de clôture. Pour les actifs financiers pour lesquels il n'y a pas de prix de marché publié sur un marché actif, la juste valeur fait l'objet d'une estimation. La juste valeur des titres non cotés est déterminée sur la base de l'actif net réévalué et, le cas échéant, par transparence de la valeur d'actifs sous-jacents. Le groupe évalue en dernier ressort les actifs financiers au coût historique déduction faite de toute perte de valeur éventuelle, lorsqu'aucune estimation fiable de leur juste valeur ne peut être faite par une technique d'évaluation et en l'absence de marché actif.

Actifs financiers à la juste valeur par les autres éléments du résultat global

Les actifs financiers évalués à la juste valeur par les autres éléments du résultat global comprennent :

- les participations qui ne sont pas détenues à des fins de transaction et pour lesquels AGL COTE D'IVOIRE a fait le choix irrévocable de les classer en juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global. Les gains et pertes latents sur les actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments non recyclables du résultat global sont enregistrés en autres éléments du résultat global et maintenus en capitaux propres dans un compte de réserve spécifique jusqu'à ce que l'actif financier soit vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière, date à laquelle le gain ou la perte cumulé est transféré en réserves et n'est pas reclassé dans le compte de résultat. Les dividendes et les intérêts reçus des participations sont comptabilisés dans le compte de résultat.
- les instruments de dette dont les flux de trésorerie contractuels sont uniquement le remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû et, dont l'intention de gestion du groupe est la collecte des flux de trésorerie contractuels et la vente de ces actifs financiers. Les gains et pertes latents sur ces actifs financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et maintenus en capitaux propres. Lorsque l'actif financier est vendu, encaissé ou sorti du bilan d'une autre manière ou lorsqu'il existe des indications objectives que l'actif financier a perdu tout ou partie de sa valeur, le gain ou la perte cumulé, maintenus en capitaux propres, est transféré dans le compte de résultat en autres charges et produits financiers.

Actifs à la juste valeur par le compte de résultat

Les autres actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net comprennent principalement des actifs détenus à des fins de transaction que AGL COTE D'IVOIRE a l'intention de revendre dans un terme proche (valeur mobilière de placement notamment) et d'autres actifs financiers ne répondant pas à la définition des autres catégories d'actifs financiers, dont les instruments financiers dérivés. Les gains et pertes latents sur ces actifs sont comptabilisés en

autres charges et produits financiers.

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers évalués au coût amorti comprennent les instruments de dette dont l'intention de gestion de AGL COTE D'IVOIRE est de collecter les flux de trésorerie contractuels qui correspondent uniquement au remboursement du montant nominal et le paiement des intérêts sur le montant nominal restant dû. Il s'agit notamment de créances rattachées à des participations, des avances en compte courant consenties à des entités associées ou non consolidées, des dépôts de garantie, d'autres prêts, créances et obligations.

A chaque clôture, ces actifs sont évalués au coût amorti en appliquant la méthode dite du « taux d'intérêt effectif ».

Ils font l'objet d'une comptabilisation de perte de valeur s'il existe une indication objective de perte de valeur. La perte de valeur correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable (actualisation des flux de trésorerie attendus au taux d'intérêt effectif d'origine) est comptabilisée en résultat. Elle est réversible si la valeur recouvrable est amenée à évoluer favorablement dans le futur.

8- Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique « Trésorerie et équivalents de trésorerie » se compose des fonds de caisse, des soldes bancaires.

Les conventions de trésorerie figurant au bilan sont établies entre sociétés ayant des liens de filiation. Les intérêts financiers communs de ces sociétés les ont conduites à étudier des modalités leur permettant d'améliorer les conditions dans lesquelles elles doivent assurer leurs besoins de trésorerie ou utiliser leurs excédents de manière à optimiser leur trésorerie. Ces opérations courantes de trésorerie, réalisées à des conditions de marché, sont par nature des crédits de substitution.

9- Engagement de retraite et avantages assimilés

Avantages postérieurs à l'emploi

Les avantages postérieurs à l'emploi incluent les indemnités de fin de carrière et les régimes de retraite.

Autres avantages à long terme

Les autres avantages à long terme sont provisionnés au bilan. Il s'agit des engagements relatifs aux gratifications liées à l'ancienneté.

Cet engagement est évalué selon la méthode des unités de crédits projetées.

Les charges relatives à ces engagements sont comptabilisées en résultat opérationnel, à l'exception des charges d'intérêts nettes du rendement attendu des actifs qui sont constatées en résultat financier.

· Régimes à prestations définies

Conformément à la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel », les engagements résultant de régimes à prestations définies, ainsi que leur coût, font l'objet d'une évaluation actuarielle suivant la méthode des unités de crédit projetées. Les évaluations ont lieu chaque année pour les différents régimes.

Ces régimes sont soit financés, leurs actifs étant alors gérés séparément et indépendamment de ceux du Groupe, soit non financés, leur engagement faisant l'objet d'un passif au bilan.

Pour les régimes à prestations définies financés, l'insuffisance ou l'excédent de la juste valeur des actifs par rapport à la valeur actualisée des obligations est comptabilisé comme passif ou actif au bilan. Cependant, un excédent d'actifs n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour AGL COTE D'IVOIRE, par exemple sous la forme de remboursements du régime ou de diminutions des cotisations futures au régime. Si un tel excédent d'actifs n'est pas disponible ou ne représente pas d'avantages économiques futurs, il n'est pas comptabilisé.

Les engagements liés aux avantages au personnel sont valorisés en utilisant :

- des hypothèses d'évolution des salaires,
- d'âge de liquidation de droit,
- de taux de mortalité,
- de taux d'inflation,
- puis actualisés en utilisant les taux d'intérêt des obligations à long terme de première catégorie cotées à la

Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

Un coût des services passés est constaté lorsque l'entreprise adopte un régime à prestations définies ou change le niveau des prestations d'un régime existant. Le coût des services passés est immédiatement comptabilisé en charge.

La charge actuarielle comptabilisée en résultat opérationnel pour les régimes à prestations définies comprend le coût des services rendus au cours de l'exercice, le coût des services passés, ainsi que les effets de toute réduction ou liquidation de régime. Le coût financier net des rendements attendus des actifs est constaté en résultat financier.

Les écarts actuariels résultent principalement des modifications d'hypothèses et de la différence entre les résultats selon les hypothèses actuarielles et les résultats effectifs des régimes à prestations définies. Les écarts actuariels sont reconnus dans leur totalité au bilan, avec pour contrepartie des autres éléments du résultat global, à l'exception des autres avantages à long terme pour lesquels les impacts des variations sont comptabilisés en résultat.

- **Régimes à cotisations définies**

Certains avantages sont également fournis dans le cadre de régimes à cotisations définies. Les cotisations relatives à ces régimes sont inscrites en frais du personnel lorsqu'elles sont encourues.

10- Contrats de location

A compter du 1er janvier 2019, AGL COTE D'IVOIRE applique la nouvelle norme comptable IFRS 16 – Contrats de location.

Les achats et ventes de droits d'accès et de droits d'utilisation de licences de propriété intellectuelle étant exclus du champ d'application de la norme IFRS 16, le principal sujet d'attention pour AGL COTE D'IVOIRE concerne la comptabilisation des contrats de locations immobilières pour lesquels AGL COTE D'IVOIRE est preneur, qui aboutit notamment à l'enregistrement au bilan d'un montant de dettes locatives correspondant aux paiements de loyers futurs actualisés, ainsi qu'en contrepartie d'actifs au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location.

La détermination du montant des dettes locatives au 1er janvier 2019 a été réalisée par :

- L'analyse des contrats de location simple, dont les obligations contractuelles étaient jusqu'au 31 décembre 2018 présentées en engagements hors bilan ;
- L'appréciation de la durée de location correspondant au temps pour lequel le contrat de location est non résiliable, en tenant compte de toute option de renouvellement que AGL COTE D'IVOIRE a la certitude raisonnable d'exercer et de toute option de résiliation que AGL COTE D'IVOIRE a la certitude raisonnable de ne pas exercer.
- L'estimation du taux d'emprunt marginal au 1er janvier 2019 de chaque contrat, en tenant compte de leur durée de location résiduelle à cette date.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, le montant de la dette est :

- augmenté par l'effet de désactualisation (charges d'intérêts sur obligations locatives) ;
- diminué par les paiements de loyers effectués ;
- réévalué en cas de modification du contrat de location.

Les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont comptabilisés au coût à la date de prise d'effet du contrat. Le coût de l'actif au titre du droit d'utilisation comprend :

- Le montant de la dette locative associée ;
- Les coûts directs initiaux (frais marginaux d'obtention du contrat de location) ;
- Les paiements effectués avant le début du contrat déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus ;
- Les coûts de remise en état (comptabilisés et évalués selon la norme IAS 37) ;
- La durée d'amortissement utilisée est la durée de location.

Au bilan, les droits d'utilisation relatifs aux contrats de location sont présentés au sein des immobilisations corporelles ou des autres immobilisations incorporelles selon l'actif qu'ils visent.

Les dettes de loyers sont inscrites en autres passifs courants ou non courants selon leur maturité. Elles ne sont pas incluses dans l'endettement financier de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire.

11- Provisions

Les provisions sont des passifs dont l'échéance ou le montant ne peut être fixé de manière précise.

Les provisions sont comptabilisées lorsque AGL COTE D'IVOIRE a une obligation présente, résultant d'un fait générateur passé, qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée. Le montant comptabilisé doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation présente à la date de clôture. Elle est actualisée lorsque l'effet est significatif et que l'échéance est supérieure à un an.

Les provisions pour restructuration sont comptabilisées lorsque AGL COTE D'IVOIRE dispose d'un plan formalisé et détaillé, et que celui-ci a été notifié aux parties intéressées.

12- Impôts

AGL COTE D'IVOIRE calcule les impôts sur les résultats conformément aux législations fiscales en vigueur.

Conformément à la norme IAS 12 « Impôts sur les résultats », les différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs bases fiscales donnent lieu à la constatation d'un impôt différé selon la méthode du report variable en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Des impôts différés sont comptabilisés pour toutes les différences temporelles et n'affecte ni le bénéfice comptable ni le bénéfice imposable à la date de transaction.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé pour le report en avant de pertes fiscales et de crédit d'impôt non utilisés dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces pertes fiscales et crédits d'impôt non utilisés pourront être imputés, ou s'il existe des différences temporelles passives.

Conformément à la norme IAS 12, les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

13- Chiffre d'affaires

Les produits des activités ordinaires sont constatés en chiffre d'affaires lorsque l'obligation de prestation promise au contrat est remplie à hauteur du montant pour lequel il est hautement probable qu'il ne donnera pas lieu à un ajustement significatif à la baisse de ces produits.

Les contrats sont analysés conformément à la norme IFRS 15 « Produit des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

14- Résultat opérationnel

✚ Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels comprennent principalement les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions d'immobilisations, les pertes sur créances irrécouvrables et d'autres produits et charges de gestion courante.

✚ Opérations en monnaie étrangère

Les opérations en monnaie étrangère sont converties dans la monnaie fonctionnelle de l'entité, au cours de change en vigueur à la date d'opération. À la clôture de l'exercice, les éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture de l'exercice. Les pertes et gains de change en découlant sont reconnus dans la rubrique « Pertes et gains de change » et présentés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

Les pertes et gains sur les produits dérivés de change, utilisés à des fins de couverture, sont enregistrés en résultat opérationnel pour les transactions commerciales.

AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire réalise l'essentiel de son activité en francs CFA et est peu exposé aux variations de change opérationnel.

15- Résultat Financier

Le coût net du financement comprend les charges d'intérêt sur la dette, les intérêts perçus sur placement de trésorerie et le cas échéant, les variations de valeur des dérivés qualifiés de couverture, et ayant pour sous-jacent des éléments de l'endettement net du Groupe.

Les autres produits et charges financiers comprennent principalement, les dépréciations d'actifs financiers, les pertes et gains liés aux acquisitions et cessions des titres, l'effet de la mise à la juste valeur lors des prises ou des pertes de contrôle, le résultat de change concernant les transactions financières, les effets d'actualisation, les dividendes reçus des sociétés non consolidées, les variations des provisions financières et le cas échéant, les variations de valeur des autres produits dérivés relatifs aux transactions financières.

Opérations en monnaie étrangère

Les pertes et gains de change découlant de la conversion au cours de change de clôture des éléments monétaires libellés en monnaie étrangère sont reconnus en « Autres produits et charges financiers » pour les transactions financières.

16- Informations relatives aux risques de marché

Le suivi et la gestion de la dette et des instruments financiers sont assurés par les Directions de la Trésorerie et du Contrôle de gestion AGL COTE D'IVOIRE. Elles organisent et supervisent la remontée des informations et des indicateurs financiers mensuels, en particulier le compte de résultat et le suivi de l'endettement net.

Toute contrepartie bancaire, intervenant dans le cadre d'opérations de couverture de change, de gestion de taux d'intérêt ou de placement de trésorerie, doit avoir obtenu l'aval de la Direction Financière.

C- Informations complémentaires aux Etats financiers individuels**Note 0 : Faits marquants de l'exercice****✚ Faits marquants de l'exercice 2022**

Néant

✚ Faits marquants de l'exercice 2021

Néant.

Note 1 : Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles s'analysent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Brevets, licences, concessions, logiciels et autres droits similaires*	769 913 705	-751 650 793	18 262 912	887 423 841	-859 654 524	27 769 317

* Mise au rébus de logiciels en 2022 d'un montant de 117 510 136 FCFA

Évolution de la position nette en 2022

Valeurs nettes	Au 31/12/2021	Acquisitions brutes	Cessions VNC nettes	Dotations	Variations périmètre	Variations de change	Autres mouvements	Au 31/12/2022
Brevets, licences, concessions, logiciels et autres droits similaires	27 769 317	-	0	-9 506 405	-	-	-	18 262 912

Note 2 : Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022			Exercice 2021		
	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Terrains	532 321 273	-	532 321 273	520 321 273	-	520 321 273
Bâtiments, installations techniques et agencements	80 392 815 117	-36 688 876 313	43 703 938 804	74 542 705 460	-33 414 362 298	41 128 343 162
Matériels et mobiliers	64 081 667 620	-57 095 469 086	6 986 198 534	63 004 468 229	-55 259 734 772	7 744 733 457
Avances et acomptes versées sur immobilisations	7 377 395 604	-	7 377 395 604	7 142 210 614	-	7 142 210 614
Droits d'utilisation des actifs (IFRS 16)	24 738 585 000	-8 937 975 000	15 800 610 000	20 647 686 000	-6 969 117 000	13 678 569 000
Total	177 122 784 614	-102 722 320 399	74 400 464 215	165 857 391 576	-95 643 214 070	70 214 177 506

Évolution de la position nette en 2022

Valeurs nettes	Au 31/12/2021	Acquisitions brutes	Cessions VNC nettes	Dotations	Autres mouvements	Au 31/12/2022
Terrains	520 321 273	12 000 000	0	0	0	532 321 273
Bâtiments, installations techniques et agencements	41 128 343 162	6 569 932 991	-450 000 000	-2 049 811 586	-1 494 525 763	43 703 938 804
Matériels et mobiliers	7 744 733 457	2 995 189 646	-1 873 002 973	-3 680 013 122	1 799 291 526	6 986 198 534
Avances et acomptes versées sur immobilisations	7 142 210 614	2 566 960 000	0	0	-2 331 775 000	7 377 395 614
Droits d'utilisation des actifs (IFRS 16)	13 678 569 000	5 214 268 000	-7 757 000	-3 247 198 000	162 728 000	15 800 610 000
Total	70 214 177 506	17 358 350 637	-2 330 759 973	-8 977 022 708	-1 864 281 237	74 400 464 225

Au 31 décembre 2022, nous notons une augmentation de la valeur brute des immobilisations corporelles de 7%.

Cette augmentation résulte principalement des acquisitions effectuées dans les postes suivants :

▪ **Terrains**

Acquisition d'une parcelle de 5 856 m² à POGO d'une valeur de 12 millions de FCFA

▪ **Bâtiments hors immeuble de placement**

Acquisition des immobilisations de SEPBA San Pedro d'une valeur totale de 963 millions de FCFA dont l'ATELIER GEMACI (61 millions de FCFA), Magasin Port billes (124 millions de FCFA) et le dépôt de TC vides (777 millions de FCFA).

Diverses constructions effectuées dont :

- des bâtiments administratifs, entrepôts et Terre-pleins liées à la 2ème phase de AEROHUB pour 2 759 millions de FCFA ;
- l'entrepôt base empotage KKO en cours de 823 millions de FCFA.

▪ **Aménagements, agencements et installations**

Divers aménagements dont les plus significatifs sont :

- Base empotage Vrac San-Pedro : 538 millions de F CFA,
- Base Vridi 5 : 288 millions de F CFA
- travaux de pavages et dallages du dépôt TCS vides Spy ex SEPBA : 156 millions de F CFA,
- divers travaux au siège social de AGL COTE D'IVOIRE : 129 millions de F CFA,
- travaux de renouvellement de l'entrepôt Cipexi San-Pedro : 118 millions de F CFA,
- travaux de reprise Terre-plein TCS vides San-Pedro : 110 millions de F CFA,
- hall empotage sepba : 105 millions de F CFA,
- magasin sepba 1 et 2 : 179 millions de F CFA,
- travaux de traitement et revêtement du TP Zone industrielle Yopougon : 75 millions de F CFA,
- travaux de réhabilitation et de rénovation toiture magasin omaïs : 66 millions de F CFA,
- travaux de rénovation appartement atelier moteur : 31 millions de F CFA,
- travaux d'étanchéité et remplacement cheneaux : 26 millions de F CFA
- et divers autres travaux : 174 millions de F CFA

▪ **Matériels et mobiliers**

Acquisition de matériels dont :

- 7 chariots élévateurs : 169 millions de F CFA,
- 3 grues : 118 millions de F CFA,
- 5 pinces à balles : 30 millions de F CFA,
- divers matériels informatiques écrans, ordinateurs portables, et équipements informatiques : 561 millions de F CFA
- d'une table élévatrice pour l'aérohub : 59 millions de F CFA,
- de climatiseurs : 86 millions de F CFA,
- pièces détachées diverses et autres matériels : 240 millions de F CFA
- de 4 groupes électrogènes : 53 millions de F CFA,
- 12 générateurs à gasoil : 18 millions de F CFA,
- un lot de matériel et outillage de garage : 30 millions de F CFA,
- et de divers mobiliers : 81 millions de F CFA

▪ **Matériels de transport**

Acquisition de :

- 9 tracteurs : 385 millions de F CFA,
- 16 camions et camionnettes : 363 millions de F CFA,
- 10 semi-remorques : 310 millions de F CFA,
- 26 véhicules de tourisme : 417 millions de F CFA et
- 9 motos : 7 millions de F CFA,
- autres et divers pièces détachées : 107 millions de F CFA.

▪ **Avances, acomptes sur immobilisations**

- Reclassement du terrain PK 28 et des frais d'études et de travaux effectués sur ledit terrain en avance sur immobilisations : 3 375 millions de F CFA
- Projet entrepôt VA Aérohub phase 2 : 1 343 millions de F CFA
- Projet base fret aérien Aérohub phase 3 : 684 millions de F CFA
- Aérohub : extension de 1000 m² de chambre froide : 464 millions de F CFA
- Pôle cacao à Vridi, nouveau magasin de 8000 m² et deuxième station d'empotage : 1 412 millions de F CFA

- Diverses autres avances : 98 millions de F CFA

▪ Droits d'utilisation des actifs (IFRS 16)

Impact de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location : L'application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'un actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location complémentaire d'un montant de 4 909 millions de francs CFA après déduction des amortissements cumulés et pertes de valeurs pour 8 938 millions de francs CFA au 31 décembre 2022. Ces droits d'utilisation concernent les contrats de location immobilière.

▪ Amortissements

L'augmentation des amortissements résulte de l'application de la norme IFRS 16 - Contrats de location et de l'évaluation à la juste valeur.

Les immobilisations sont amorties de manière linéaire suivant le type de bien exceptées les constructions sur sol d'autrui qui sont amorties suivant la durée du contrat de bail.

Note 3 : Immeubles de placement

Cette rubrique se détaille au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Terrains - immeubles de placement	120 000 000	120 000 000	0	0%
Bâtiments - immeubles de placement	5 824 356 297	5 824 356 297	0	0%
Total Immeubles de placement	5 944 356 297	5 944 356 297	0	0%
Amortissements	(5 569 632 906)	(5 535 288 179)	(34 344 727)	1%
Valeurs nettes immobilisations corporelles	374 723 391	409 068 118	(34 344 727)	-8%

Aucune évolution de la valeur brute des Immeubles de placement n'a été constatée au cours de l'exercice 2022.

Note 4 : Actifs financiers de couverture non courants

Les actifs financiers de couverture non courants s'analysent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Titres de participation dans des sociétés sous contrôle exclusif	1 177 240 764	1 257 240 764	-80 000 000	-6%
Titres de participation dans des sociétés conférant une influence notable	2 167 186 350	2 221 561 350	-54 375 000	-2%
Autres titres de participation	48 743 383 226	46 072 277 271	2 671 105 955	6%
Autres immobilisations financières	102 900 387	102 900 387	0	0%
Majoration des titres mis en équivalence (capitaux propres + résultat)	1 380 860 706	1 348 134 615	32 726 091	2%
Actifs financiers de couverture non courants	53 571 571 433	51 002 114 387	2 569 457 046	5%
Dépréciations	(383 499 734)	(737 529 972)	354 030 238	48%
Valeurs nettes Actifs financiers de couverture non courants	53 188 071 699	50 264 584 415	2 923 487 284	6%

Les actifs financiers de couverture non courants s'établissent à 53 188 millions de F CFA en 2022 contre 50 264 millions de F CFA en 2021 soit une progression de 6%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Prêts : Suspension des prêts immobiliers
- Titres de participation sous influence notable :
 - Liquidation de STST et sortie des 8001 actions détenus par AGL COTE D'IVOIRE (-80 millions de FCFA);

- Conformément à la norme IAS 28, les titres de participation sous influence notable détenus ont été comptabilisés en mise en équivalence.

À la suite de cette comptabilisation, nous avons pu constater une majoration de la valeur des titres mis en équivalence de 2 671 millions de francs CFA portant la valeur actuelle des titres mis en équivalence à 48 743 millions de francs CFA.

Cette hausse s'explique principalement par les titres des Abidjan Terminal (ATL) détenus.

Note 5 : Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés s'analysent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Actifs d'impôts différés	11 230 498 823	8 572 582 823	2 657 916 000	31%

Les actifs d'impôts différés s'établissent à 11 230 millions de F CFA en 2022 contre 8 573 millions de F CFA en 2021.

Ci-après le tableau récapitulatif des Actifs d'impôts différés :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Différence temporaires	1 889 157 000	1 890 152 323
Amortissements dérogatoires	359 113 250	243 588 750
Réévaluation des immobilisations	167 436 750	141 606 750
IFRS 16	242 209 000	112 027 750
Variation Actifs impôts différés	2 657 916 000	2 387 375 573

Les actifs d'impôts différés ont été calculés sur :

- les différences temporaires notamment les provisions sur :
 - Congés payés
 - Créances litigieuses et douteuses
 - Autres fournisseurs débiteurs
 - Médailles de travail
 - Litiges commerciaux & sociaux
 - Dépôts et cautions
 - Titres
- l'annulation des amortissements dérogatoires ;
- la mise à la juste valeur des immobilisations ;
- la diminution des loyers (IFRS 16 – Contrat de location).

Note 6 : Stocks

Les stocks se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Matières consommables	2 151 970 106	2 110 323 360	41 646 746	2%
Fournitures d'atelier et d'usine	64 496 911	52 223 711	12 273 200	24%
Fournitures de bureau	20 228 557	32 807 787	-12 579 230	-38%
Total Stocks	2 236 695 574	2 195 354 858	41 340 716	2%
Dépréciations des stocks d'autres approvisionnements	-717 251 634	-703 370 775	-13 880 859	2%
Stocks nets	1 519 443 940	1 491 984 083	27 459 857	2%

Les stocks de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire sont constitués essentiellement de palettes et de fournitures de bureau.

D'une valeur après dépréciation de 1 491 millions de F CFA en 2021, ils s'élèvent à 1 519 millions de F CFA en 2022 soit une légère hausse de 2%.

La variation de ce poste résulte principalement du renouvellement des palettes et de l'entrée en stock des caillbotis.

Les inventaires des fournitures et des palettes sont réalisés en fin d'année avec le contrôle contradictoire entre l'exploitation, la comptabilité et les commissaires aux comptes.

Note 7 : Créances clients

Les créances clients s'analysent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Clients	45 649 035 761	43 198 614 684	2 450 421 077	6%
Clients, Effets à recevoir	52 035 960	302 210 474	(250 174 514)	83%
Créances litigieuses	1 536 001 989	3 417 961 903	(1 881 959 914)	55%
Avoirs à établir	(12 211 710)	(12 327 953)	116 243	-1%
Total créances clients	47 224 862 000	46 906 459 108	318 402 892	1%
Dépréciations	(1 935 800 595)	(3 417 961 903)	1 482 161 308	43%
Total créances clients nettes	45 289 061 405	43 488 497 205	1 800 564 200	4%

Le montant des créances clients s'établit à 45 289 millions de F CFA en 2022 contre 43 488 millions de F CFA en 2021 soit une augmentation de 4%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Clients : Hausse des soldes clients Hors-Groupe (+697 millions de F CFA) et des soldes clients Groupe (1 794 millions de F CFA)
- Clients effets à recevoir (hors réserve de propriété) : AGL COTE D'IVOIRE demande des traites escomptables avec frais à la charge des clients.
- Créances litigieuses et douteuses : nouvelles créances douteuses et litigieuses de 449 millions de F CFA compensées par des paiements sur les créances 105 millions de F CFA et la comptabilisation en perte de certaines créances principalement le client WARID pour cause de fermeture pour un montant de 1578 millions de FCFA.
- Autres créances clients : Hausse des cautions conteneurs (+ 358 millions de F CFA)
- Impact IFRS 16 : L'application de la norme IFRS 16 s'est traduite par la comptabilisation d'une créance client de 44 millions de F CFA.

Note 8 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Fournisseurs débiteurs	155 228 560	110 110 160	45 118 400	41%
Personnel	329 312 223	252 984 425	76 327 798	30%
Organismes sociaux	479 884 503	40 649 446	439 235 057	1081%
Apporteurs, associés et groupe	3 761 736 497	14 861 235 085	(11 099 498 588)	-75%
Débiteurs divers	42 283 868 725	42 081 360 328	202 508 397	0%
Créances sur cessions	73 130 000		73 130 000	100%
Total autres actifs courants	47 083 160 508	57 346 339 444	-10 263 178 936	-18%
Dépréciations	(1 225 161 404)	(1 225 161 404)	-	0%
Total autres actifs courants nets	45 857 999 104	56 121 178 040	- 10 263 178 936	-18%

Les autres actifs courants passent, après dépréciation, à 45 458 millions de F CFA en 2022 contre 56 121 millions de F CFA en 2021 ; soit une baisse de 18%.

Les débiteurs divers sont constitués principalement des débours transit et shipping, des charges constatées d'avance et des autres débiteurs.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

Apporteurs, associés et groupe : Baisse des comptes courants d'associés (-11 099 MFCFA) du fait du règlement des dividendes de BAL France (-5 293 MFCFA), des règlements de diverses factures ROUEN (-1 672MFCFA) et du remboursement de l'avance faite à BTL Burkina Faso (-4 134 MFCFA)

Débiteurs divers : baisse des charges constatées d'avance d'un montant de 998 millions de F CFA.

Créances sur cessions : Créances sur cession des 5000 titres GRIMALDI détenus par AGL COTE D'IVOIRE (+73 millions de FCFA).

Les provisions pour dépréciation portent sur divers comptes débiteurs à savoir

Note 9 : Créances d'impôts courants

Les créances d'impôts courants se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Etat, impôt sur les bénéfices	446 458 165	409 430 631	37 027 534	9%
Etat, crédit de TVA	849 211 831	546 238 363	302 973 468	55%
Etat, TVA récupérable	545 604 068	954 844 104	(409 240 036)	-43%
Etat, impôts retenus à la source	18 750		18 750	100%
Etat, créances diverses		138 711 270	(138 711 270)	-100%
Total créances d'impôts courants	1 841 292 814	2 049 224 368	(207 931 554)	-10%

Passant de 2 049 millions de F CFA en 2021 à 1 841 millions de F CFA en 2022, les créances d'impôts ont baissé de 207 millions de F CFA soit -10%.

Note 10 : Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie s'analysent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Banques	8 851 686 049	10 359 984 602	(1 508 298 553)	-15%
Instruments de monnaie électronique	5 546 567	6 910 461	(1 363 894)	-20%
Caisse	23 899 542	25 983 577	(2 084 035)	-8%
Total Trésorerie active	8 881 132 158	10 392 878 640	(1 511 746 482)	-15%
Banques	(3 159 588 818)	(16 095 671 226)	12 936 082 408	-80%
Banques, crédits de trésorerie	(9 500 000 000)		(9 500 000 000)	100%
Total Trésorerie Passive	(12 659 588 818)	(16 095 671 226)	3 436 082 408	-21%
Total Trésorerie	(3 778 456 660)	(5 702 792 586)	1 924 335 926	-34%

La trésorerie active s'établit à 8 881 millions de F CFA en 2022 contre 10 393 millions de F CFA en 2021, soit une baisse de 1 512 millions de F CFA (-15%).

Cette baisse s'explique principalement par le remboursement du prêt à une entité du groupe (+4 134 millions de FCFA) compensée par les reversements d'un montant de (-3 200 millions de FCFA) et la baisse des encaissements en lien avec la facturation (-577 millions de FCFA)

Signature d'un contrat pour l'ouverture d'un compte d'instruments de monnaie électronique JULAYA en mai 2022.

Au niveau de la trésorerie passive, elle passe de 16 096 millions de F CFA en 2021 à 12 659 millions de F CFA en 2022 soit une baisse de 3 436 millions de F CFA (-21%) en lien avec l'arrêt de l'endettement intra groupe.

Notons la mise en place d'un crédit spot.

Impact IAS 32 : Instruments financiers présentation

Mise en place d'un contrat de liquidité et d'animation des actions BTLCI cotées à la BRVM en 2020.

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire S.A. et ses filiales s'élève à 25 000 actions.

La variation de ce compte provient de l'achat de 4 507 nouveaux titres pour une valeur de 7,5 millions de F CFA.

Conformément à la norme IAS 32, ces actions propres ont été déduites des capitaux propres.

Les flux de trésorerie se détaillent comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	18 661 166 334	7 645 095 518	11 016 070 816	144%
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	(9 715 499 553)	(12 281 679 141)	2 566 179 588	-21%
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	(7 021 330 851)	(5 399 739 388)	(1 621 591 463)	30%
Total Flux de trésorerie	1 924 335 930	(10 036 323 011)	11 960 658 941	-119%
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 1er janvier	-5 702 792 586	4 333 530 425	(10 036 323 011)	-232%
Trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 décembre	(3 778 456 656)	-5 702 792 586	1 924 335 930	-34%

Note 11 : Capital et Résultat par action

Au 31 décembre 2022, le capital social de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire S.A. s'élève à 10 887 millions de francs CFA, divisé en 54 435 300 actions ordinaires d'un nominal de 200 francs CFA chacune et entièrement libérées.

▪ Résultat par action

	2022	2021
Résultat de base par action	318	371
Résultat dilué par action	318	371

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation s'est élevé à 54 418 250 actions et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et dilutives s'est élevé à 54 418 250 actions.

▪ Evolution du capital

Aucune évolution du capital de AGL COTE D'IVOIRE n'a été constatée au cours de l'exercice 2022.

Les événements affectants ou pouvant affecter le capital social de AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire S.A. sont soumis à l'accord de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Les capitaux propres utilisés sont ceux présentés dans le tableau de variation des capitaux propres des états financiers.

	2022	2021
Nombre de titres émis	54 435 300	54 435 300
Nombre de titres d'autocontrôle	(25 000)	(20 493)
Nombre de titres en circulation	54 410 300	54 414 807
Plan d'options de souscription d'actions	0	0
Actions gratuites	0	0
Nombre de titres émis et potentiels	54 410 300	54 414 807
Nombre moyen pondéré de titres en circulation - de base	54 410 300	54 418 250
Titres potentiels dilutifs résultant de l'exercice d'options de souscription et d'actions gratuites	0	0
Nombre moyen pondéré de titres en circulation et potentiels - après dilution	54 410 300	54 418 250

▪ **Dividendes distribués par AGL COTE D'IVOIRE**

Le montant total des dividendes distribués au titre de l'exercice 2022 s'élève à 7 077 millions de francs CFA, soit 130 francs CFA par action.

▪ **Titres d'autocontrôle**

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions d'autocontrôle détenues par la société AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire S.A. et ses filiales s'élève à 25 000 actions.

Note 12 : Réserves

Les réserves se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Réserves	2 177 412 000	2 177 412 000	-	0%
Réserves facultatives	740 183	740 183	-	0%
Report à nouveau	10 472 520 342	18 836 635 923	(8 364 115 581)	-44%
Résultat en instance d'affectation :				
Bénéfice	55 878 444 510	35 697 253 743	20 181 190 767	57%
Majoration des titres mis en équivalence (capitaux propres)	24 509 427 464	27 641 073 036	(3 131 645 572)	-11%
Total Réserves	93 038 544 499	84 353 114 885	8 685 429 613	10%

Les réserves s'établissent à 93 039 millions de F CFA en 2022 contre 84 353 millions de F CFA en 2021 augmentant ainsi de 8 685 millions de F CFA (+10%).

Les réserves libres correspondent aux réserves facultatives d'une valeur 740 mille F CFA.

Note 13 : Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières correspondent aux cautions versées par les clients et aux IFC des agents transférés par les autres entités du groupe. Elles s'établissent à 378 millions de F CFA en 2022 contre 323 millions de F CFA en 2021, soit une augmentation de 55 millions de F CFA.

Cette hausse provient principalement des indemnités de fin de carrière des agents transférés de SEPBA (+54,8 millions de FCFA).

Note 14 : Autres dettes non courantes

Les autres dettes non courantes s'élèvent à 16 646 millions de F CFA et résultent de l'application de la norme IFRS 16.

Note 15 : Provisions

Les provisions se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Provisions pour litiges	1 295 821 258	1 296 114 020	(292 762)	0%
Provisions pour pensions et obligations similaires - engagement de retraite	7 955 713 627	7 161 029 774	794 683 853	11%
Autres provisions pour risques et charges	77 070 233		77 070 233	100%
Total Provisions	9 328 605 118	8 457 143 794	871 461 324	10%

Le montant des provisions s'élève à 9 328 millions de F CFA en 2022 contre 8 457 millions de F CFA en 2021. Soit une hausse de 10% correspondant à 871 millions de F CFA.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Provisions pour pensions et obligations de retraite, la méthode d'évaluation retenue est la méthode actuarielle.

La variation de 795 millions de FCFA provient des reprises à la suite des départs à la retraite (1 018 millions de F CFA) compensées par la dotation annuelle de 1 813 millions de F CFA.

▪ **Hypothèses actuarielles**

Les principales hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Taux d'actualisation	5,85%	6,18%
Taux de turn-over	2,09%	1,70%
Taux d'inflation	0,00%	0,90%
Taux de progression des salaires	2,00%	2,00%
Table de mortalité	Cima F	Cima F

▪ **Tableau de variation des engagements**

Engagement au 31/12/2021	6 574 029 943
Coût des services rendus au cours de 2022	387 999 808
Coût financier	371 402 033
Gains actuariels	711 960 653
Prestations payées 2022	-685 966 548
Coût des services passées	0
Engagement au 31/12/2022	7 359 425 890

- Autres provisions pour risques et charges : Ce sont les provisions sur situations nettes des sociétés SCANSHIP (+55 millions de FCFA) et SOAAT (+22 millions de FCFA).

Note 16 : Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 6 333 millions de F CFA en 2022.

Aucune évolution des passifs d'impôts différés sur l'exercice 2022.

Note 17 : Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs s'analysent au 31 décembre 2021 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Fournisseurs, dettes en compte	12 192 837 286	15 216 496 657	(3 023 659 371)	-20%
Fournisseurs, effets à payer	4 809 640 826	11 397 163 735	(6 587 522 909)	-58%
Fournisseur, factures non parvenues	6 921 830 480	8 797 843 693	(1 876 013 213)	-21%
Total Dettes fournisseurs	23 924 308 592	35 411 504 085	(11 487 195 493)	-32%

On note une baisse de 32% des dettes fournisseurs, elles passent de 35 411 millions de F CFA en 2021 à 23 924 millions de F CFA en 2022.

La variation du poste fournisseurs, dettes en compte provient principalement de la baisse du compte Douane.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Fournisseurs, effets à payer : Baisse des encours DOUANE (Effets à payer) de -6 588 millions de F CFA
- Fournisseurs, factures non parvenues : Baisse du poste des factures non parvenues d'un montant de -1 876 millions de F CFA et des fournisseurs d'exploitation de de -3 023 millions de F CFA.
- Autres fournisseurs débiteurs : 344 millions de F CFA à plus de 2 ans, cautions containers versés à des armateurs ou à leurs représentants :

- IMESSINA CI
- MSC CI
- R-LOGISTICS CI
- MOVIS CI
- DIAMOND SHIPPING
- OMA CI
- PIL CI SA
- MAERSK CI

Note 18 : Autres dettes courantes

Les autres dettes courantes se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Avances clients	24 781 101 288	21 319 312 974	3 461 788 314	16%
Personnel	686 025 205	542 745 550	143 279 655	26%
Organismes sociaux	770 487 812	877 309 127	(106 821 315)	-12%
Apporteurs, associés et groupe	3 369 572 586	3 356 715 601	12 856 985	0%
Créditeurs divers	16 340 769 957	14 432 358 350	1 908 411 607	13%
Fournisseurs d'immobilisations	929 987 242	423 505 490	506 481 752	120%
Total autres dettes courantes	46 877 944 090	40 951 947 092	5 925 996 998	14%

Les autres dettes courantes s'établissent à 46 878 millions de F CFA en 2022 contre 40 951 millions de F CFA en 2021. Elles augmentent de 14%.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Clients créditeurs : hausse des avances sur douane reçues suivantes :
 - BARRY CALLEBAUT NEGOCE BCN : 1 802 Millions de F CFA (Avances douane export) ;
 - SITAB INDUSTRIES : 1 510 Millions de FCFA (Avances douane export)
 - CARGILL WEST AFRICA : 1 314 Millions de F CFA (Avances douane export)
 - CFA MOTORS CI : 976 Millions de FCFA (Avances douane export)
 compensées par la baisse des avances sur douane de certains clients :
 - OUTSPAN : 975 Millions de F CFA (Avances douane export) ;
 - CYRIAN INTERNATIONAL : 858 Millions de F CFA (Avances douane export) ;
 - PRESTIGE CIMENT : 585 Millions de FCFA
- Créditeurs divers : L'amélioration des créditeurs divers due essentiellement aux débours transit due essentiellement aux opérations avec les pétroliers et les gros volumes à forte taxation à la douane (principale débours) des clients SITAB ORANGE et le domaine des médicaments ainsi qu'à l'activité de sirt levage.
- Fournisseurs d'immobilisations : hausse des encours des fournisseurs d'immobilisations corporelles suivantes :
 - IVOIRE INGENIERIE (+327 Millions de FCFA) ;
 - PROVITA CONSTRUCTIONS METALL (74 Millions de FCFA) ;
 - EMEB CI SARL (60 Millions de FCFA)

Note 19 : Produits différés

Les Produits différés correspondent au loyer du 1^{er} trimestre 2023 de 3M solution reçu en décembre 2022 d'un montant de 4,5 millions de FCFA.

Note 20 : Chiffre d'affaires

Le Chiffre d'affaires se détaille au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Consignation	4 359 599 046	3 603 993 399	755 605 647	21%
Manutention	23 470 347 828	24 054 181 402	(583 833 574)	-2%
Transit Maritime	33 668 270 732	34 913 983 695	(1 245 712 963)	-4%
Transit Aérien/ Express	4 205 992 135	3 904 759 884	301 232 251	8%
Logistique	11 057 857 240	11 238 811 651	(180 954 411)	-2%
Transport	3 079 319 324	5 326 354 983	(2 247 035 659)	-42%
Agence de voyage	276 911 342	179 973 400	96 937 942	54%
Meet and Greet	35 355 583	76 807 374	(41 451 791)	-54%
Mise à disposition de personnel	4 487 650 009	3 024 867 017	1 462 782 992	48%
Refacturation GEMACI	2 355 564 526	2 397 375 000	(41 810 474)	-2%
CHIFFRE D'AFFAIRES	86 996 867 765	88 721 107 805	(1 724 240 040)	-1,94%

Sur l'exercice 2022, le chiffre d'affaires baisse de 1,94%. Il passe de 88 721 millions de F CFA en 2021 à 86 997 millions de F CFA en 2022.

La diminution du chiffre d'affaires résulte de l'effet combiné d'un bon niveau des activités de consignation (+ 755 millions de FCFA) (en raison de la croissance des volumes de véhicules sur les lignes régulières et de la hausse du nombre d'escales des navires tramp) et des mises à disposition de personnel (+ 1 462 millions de FCFA) compensée par la dégradation de quelques-unes de nos activités.

Ce sont principalement :

- le transport (-2 247 millions de FCFA) du fait de la fin de l'opération Barkhane et de la concurrence accrue des armateurs sur ce métier ;
- le transit maritime (-1 246 millions de FCFA) avec une baisse de l'hinterland (fin de l'opération Barkhane) et des exports de noix de cajou, de cacao et de coton, malgré les bons volumes de café, dérivés et caoutchouc ;
- la manutention (-584 millions de FCFA) dont l'évolution s'explique par la hausse des volumes de sacherie à l'import (particulièrement riz et sucre) et à l'export (cacao et cajou), associé à une hausse du vrac import (blé) et export (cacao) sur la manutention hors terminaux à Abidjan non compensée par la baisse des volumes exports conventionnels et conteneurisés de cacao à San-Pedro.

Note 21 : Achats consommés

Les achats consommés se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Variations des stocks de biens achetés	(41 340 716)	(150 291 343)	108 950 627	-72%
Achats stockés de matières et fournitures consommables	175 500 113	163 739 817	11 760 296	7%
Autres achats	6 786 218 963	6 833 856 656	(47 637 693)	-1%
Achats d'emballages	321 352 972	377 841 442	(56 488 470)	-15%
Total Achats consommés	7 241 731 332	7 225 146 572	16 584 760	0,2%

Nous notons une Légère hausse de 0,2% des achats consommés.

En effet de 7 225 millions de F CFA en 2021, ils s'établissent à 7 241 millions de F CFA en 2022 augmentant ainsi de 17 millions de F CFA.

Les principales variations résultent des postes suivants :

- Variations des stocks de biens achetés : Sortie des palettes et des imprimés obsolètes entraînant une dégradation du stock de 72%.

Note 22 : Services extérieurs

Les services extérieurs se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Services extérieurs	23 149 759 624	22 824 975 689	324 783 935	1,4%
Autres services extérieurs	11 752 457 449	11 841 152 272	(88 694 823)	-0,7%
Total Services extérieurs	34 902 217 073	34 666 127 961	236 089 112	0,7%

Les services extérieurs s'établissent à 34 902 millions de F CFA en 2022 contre 34 666 millions de F CFA en 2021, soit une hausse de 0,7%.

Quasi-stabilité entre 2022 et 2021 des charges.

Note 23 : Impôts et taxes

La rubrique Impôts et taxes s'analyse au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Impôts et taxes directs	5 192 979 817	4 902 599 459	290 380 358	6%
Impôts et taxes indirects	122 855 766	118 682 850	4 172 916	4%
Droits d'enregistrement	613 319 924	396 167 578	217 152 346	55%
Pénalités, amendes fiscales	325 000 000	918 072	324 081 928	35300%
Autres impôts et taxes	145 045 704	227 874 136	(82 828 432)	-36%
Total Impôts et taxes	6 399 201 211	5 646 242 095	752 959 116	13%

Avec une hausse de 13%, les principales variations des impôts et taxes résultent de l'effet combiné de l'économie réalisée sur divers impôts (439 millions de FCFA) non compensée par la hausse des charges suivantes :

- impôts fonciers et patentes liée (512 millions de FCFA) du fait des nouvelles acquisitions des magasins de SEPBA
- droits d'enregistrements (217 millions de FCFA)
- amende fiscale (300 millions de FCFA) suite à la vérification générale portant sur les exercices 2019 à 2021.

Note 24 : Charges de Personnel

Les charges de personnel se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Charges de personnel	28 637 681 286	28 626 058 067	11 623 219	0,04%
Effectif du personnel	1 555	1 599	-44	-3%

On note une quasi-stabilité des charges de personnel.

Note 25 : Dotations aux amortissements

Les dotations aux amortissements se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	-	3 212 048	(3 212 048)	-100%
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	9 690 620 840	9 368 771 661	321 849 179	3%
Total Dotation aux amortissements	9 690 620 840	9 371 983 709	318 637 131	3%

On note une hausse des dotations aux amortissements de 3%.

Les dotations aux amortissements de l'actif au titre des droits d'utilisation relatifs aux contrats de location (IFRS 16) d'un montant 3 247 millions de FCFA sont incluses dans le résultat opérationnel.

Note 26 : Dotations aux provisions

Les dotations aux provisions passent de 1 381 millions de F CFA en 2021 à 2 560 millions de F CFA en 2022 à soit une hausse de 1 179 millions de FCFA (85%) comme détaillé dans le tableau ci-après :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Dotations aux provisions pour risques commerciaux	647 187 842	299 028 674	348 159 168	116%
Dotations aux provisions pour risques sociaux	100 000 000	-	100 000 000	100%
Total dotations aux provisions pour risques et charges	747 187 842	299 028 674	448 159 168	150%
Engagements envers le personnel	1 813 216 952	1 082 080 618	731 136 334	68%
Total dotation aux provisions	2 560 404 794	1 381 109 292	1 179 295 502	85%

Note 27 : Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels courants s'analysent se détaille au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Autres produits opérationnels courants	394 361 930	193 887 818	200 474 112	103%
Autres charges opérationnelles courantes	(1 153 658 467)	(1 663 749 392)	(510 090 925)	-31%
Total Autres produits et charges opérationnels courants	(759 296 537)	(1 469 861 574)	710 565 037	-48%

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- Baisse des frais de transport (45 millions de FCFA), des provisions sur stocks (26 millions de FCFA), des provisions sur créances (54 millions de FCFA) et de diverses autres charges (269 millions de FCFA)
- Hausse due principalement à la perte de la créance sur le client WARID (-1 578 MFCFA) et (compensée par la reprise de provision) et baisse de diverses autres charges (+458 MFCFA)

Note 28 : Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels se détaillent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Autres produits opérationnels	1 208 814 413	74 026 819	1 134 787 594	1533%
Autres charges opérationnelles	212 282 210	(34 350 551)	246 632 761	-718%
Total Autres produits et charges opérationnels	1 421 096 623	39 676 268	1 381 420 355	3482%

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- La hausse des produits opérationnels est due principalement aux cessions de l'immeuble SHAN au PAA (+994 Millions FCFA) et de divers matériels de transport (+133 Millions de FCFA)
- Les charges opérationnelles quant à elles correspondent principalement aux VNC de divers matériels roulants, des sorties des 8001 titres de la société liquidée STST.

Note 29 : Produits financiers et charges financières

Le résultat financier s'analyse au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021	Variation	
			Valeur	%
Produits financiers	13 121 337 783	13 000 904 963	120 432 820	1%
Charges financières	(1 783 400 459)	(2 078 890 232)	(295 489 773)	-14%
Résultat financier	11 337 937 324	10 922 014 731	415 922 593	4%

Le résultat financier augmente de 4% et passe de 10 299 millions de F CFA en 2021 à 11 337 millions de F CFA en 2022.

Les principales variations résultent des comptes suivants :

- hausse des dividendes reçus des filiales (+536 Millions de FCFA) avec l'augmentation des dividendes de ATL (+585 Millions de FCFA), PACOCI (+166 Millions de FCFA) et de SCIEC (+85 Millions de FCFA) compensée par la baisse des dividendes de SOCOPAO (-254 Millions de FCFA), GRIMALDI (-41 Millions de FCFA) et de BTL BF (-3 Millions de FCFA) ;

- hausse des intérêts reçus sur escomptes (+51 Millions de FCFA) compensée par la baisse des intérêts bancaires reçus du fait de l'arrêt de l'endettement intra groupe (-482 Millions de FCFA)

- économie d'intérêts sur autres emprunts de +812 Millions de FCFA du fait de l'arrêt des avances en compte courant avec les entités du groupe ;

- hausse des intérêts sur découverts bancaires (-641 Millions de FCFA) liée à la mise en place d'un crédit spot en janvier 2022

- baisse des dotations effectuées sur les titres détenus de 77 millions de FCFA.

Note 30 : Quote-part dans le résultat des entités mises en équivalence

Il s'agit ici de la détermination du résultat généré par les entités mises en équivalence de AGL CI.

Pour ce faire, une nouvelle estimation de la valeur comptable des titres de participations sous influence notable des dites entités a été faite pour les porter à leur nouvelle valeur comptable.

Ce sont entre autres :

- AIC ;
- ATL ;
- PACOCI.

Cette nouvelle estimation a permis de déterminer un résultat provenant des entités mises en équivalence de 5 802 millions de F CFA en 2022 contre 5 668 millions de F CFA en 2021, soit une hausse de 134 millions de F CFA (2%).

Note 31 : Charge d'impôt sur le résultat

La charge d'impôt s'établit au 31 décembre 2022 à 1 720 millions de F CFA contre 97 millions de F CFA en 2021. L'impôt 2022 est détaillé dans le tableau ci-après :

- **Analyse de la charge d'impôt**

	Exercice 2022	Exercice 2021
Impôts courants	1 861 896 250	2 484 662 250
Variation nette des impôts différés	-2 657 916 000	-2 387 375 573
Autres impôts	2 516 300 638	0
TOTAL	1 720 280 888	97 286 677

- **Rationalisation de la charge d'impôt**

L'écart entre la charge d'impôt théorique et la charge nette d'impôt réelle s'analyse de la façon suivante :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Résultat net	17 315 512 616	20 181 190 767
Charge d'impôt	1 720 280 888	97 286 677
Résultat avant impôt	19 035 793 504	20 278 477 445
Taux d'impôt théorique	25%	25%
PROFIT (CHARGE) THÉORIQUE D'IMPÔT	4 758 948 376	5 069 619 361

Note 32 : Gestion des risques

Les principaux risques concernant AGL COTE D'IVOIRE sont les suivants :

- **Risque sur les actions cotées**

AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire n'est pas exposé à la variation des cours de Bourse du fait de son Portefeuille de titres de participation.

- **Risque de liquidité**

Au 31 décembre 2022, AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire présente un endettement financier net de 4 157 millions de francs CFA (6 026 millions de francs CFA au 31 décembre 2021) comme détaillé dans le tableau ci- dessous.

(en millions de francs CFA)	Au 31/12/2022	dont courant	dont non courant	Au 31/12/2021	dont courant	dont non courant
Autres emprunts et dettes assimilées (1) (2)	13 038	12 660	378	16 419	16 096	323
ENDETTEMENT FINANCIER BRUT	13 038	12 660	378	16 419	10 096	323
Trésorerie et équivalents de trésorerie (3)	-8 881	-8 881	0	-10 393	-10 393	0
ENDETTEMENT FINANCIER NET	4 157	3 778	378	6 026	5 703	323

(1) Le montant en non-courant correspond à la part à plus d'un an des dépôts et cautionnements versés

(2) Le montant en courant correspond principalement aux concours bancaires

(3) Trésorerie et équivalents de trésorerie - voir note 11 - Trésorerie et équivalents de trésorerie

AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire dispose par ailleurs d'un compte courant avec le groupe Bolloré qui pourrait, le cas échéant, couvrir ses besoins de liquidité.

- **Risque de taux**

AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL) Côte d'Ivoire S.A. n'utilise pas d'instruments financiers dérivés de taux au 31 décembre 2022.

Au 31 décembre 2022, AGL COTE D'IVOIRE fait apparaître un endettement net à taux fixe de 4 157 millions de francs CFA, principalement du fait du compte courant à taux variable avec Bolloré Africa Logistics.

- **Risque de crédit**

AGL COTE D'IVOIRE évalue sur une base prospective les pertes de crédit attendues associées à ses actifs financiers comptabilisés au coût amorti. Pour évaluer la dotation aux provisions pour pertes de crédit attendues sur ses actifs financiers à l'origine, AGL COTE D'IVOIRE prend en compte la probabilité de défaut à la date de la comptabilisation initiale. Par la suite, les provisions pour pertes de crédit attendues sur les actifs financiers sont réévaluées en fonction de l'évolution du risque de crédit de l'actif au cours de chaque exercice.

- **Risque de devise**

Le chiffre d'affaires réalisé en zone CFA limite de fait l'exposition de AGL COTE D'IVOIRE au risque de change.

Note 33 : Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent au 31 décembre 2022 comme suit :

	Exercice 2022	Exercice 2021
Cautions garanties obtenues	20 480 444 973	20 442 880 609

Les cautions obtenues au titre de l'exercice 2022 d'un montant total de 20 480 Millions de F CFA sont composées essentiellement des :

- Cautions Crédit d'enlèvement douane : 17 000 millions de F CFA ;
- Cautions pour occupation de terrain Port Autonome d'Abidjan : 1 393 millions de F CFA ;
- Cautions diverses : 1 364 millions de F CFA dont 1 004 millions de F CFA de lettre de garanties IATA et 200 millions de F CFA de caution agrément café/cacao ;
- Cautions Douane : 120 millions de F CFA ;
- Cautions Crédit TVA : 291 millions de F CFA ;
- Cautions pour occupation de terrain PSP : 297 millions de F CFA ;
- Cautions GSA : 9 millions de F CFA ;
- Cautions AERIA : 4 millions de F CFA ;
- Cautions entrepôt fictif : 2 millions de F CFA.

Note 34 : Evènements postérieurs à la clôture

A la suite de la cession des activités logistiques africaines du Groupe Bolloré au Groupe MSC, Bolloré Africa Logistics a procédé au dévoilement de la nouvelle marque AFRICA GLOBAL LOGISTICS (AGL), le jeudi 30 mars 2023.

Ainsi, au terme de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue le jeudi 20 avril 2023 à Abidjan, BOLLORE TRANSPORT & LOGISTICS COTE D'IVOIRE change de dénomination et devient désormais AFRICA GLOBAL LOGISTICS COTE D'IVOIRE (AGL COTE D'IVOIRE).



ECR International

KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 27 20 22 57 53
Fax : 27 20 21 42 97

ECR International
8^é étage, Immeuble OLLO
Avenue Franchet d'Esperey, Plateau
Téléphone : 27 20 27 18 72

Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A. (AGL CI S.A.)

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2022
Africa Global Logistics Côte d'Ivoire (AGL CI) S.A.
Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Ce rapport contient 7 pages hors annexes



KPMG Côte d'Ivoire
6^{ème} et 7^{ème} étages immeuble Woodin Center
Avenue Noguès, Plateau
01 BP 3172 Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone : 27 20 22 57 53
Fax : 27 20 21 42 97

ECR International
8^é étage, Immeuble OLLO
Avenue Franchet d'Esperey, Plateau
Téléphone : 27 20 27 18 72

Africa Global Logistics Côte d'Ivoire (AGL CI) S.A.

Siège social : Treichville, Avenue Christiani
01 BP 1727 Abidjan 01
Capital social en FCFA : 10 887 060 000
Côte d'Ivoire

Rapport des commissaires aux comptes sur les états financiers annuels IFRS

Exercice clos le 31 décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, sur :

- l'audit des états financiers annuels IFRS de la société Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- les vérifications spécifiques prévues par la loi et les autres informations.

1 Audit des états financiers annuels IFRS

Opinion avec réserves

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels de la société Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A., comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, l'état de variation des capitaux propres ainsi que les notes aux états financiers IFRS.

A notre avis, à l'exception des incidences du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la



fin de cet exercice conformément aux normes IFRS telles qu'éditées par l'International Accounting Standard Board (IASB).

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Traitement comptable des instruments financiers

Au 31 décembre 2022, la société n'a pas appliqué les normes IFRS 9 et 7 portant sur la comptabilisation et l'évaluation des instruments financiers ainsi que les informations à donner en annexes. En l'absence de cette application, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la correcte classification et évaluation des instruments financiers.

2. Informations données en annexes aux états financiers IFRS

Contrairement aux dispositions des normes IFRS, les notes annexes présentent les anomalies suivantes :

- La preuve d'impôt requise par la norme IAS 12 n'a pas été présentée dans les notes annexes relatives à la charge d'impôt sur le résultat (Note 31) ;
- La ventilation des droits d'usage des actifs par nature d'immobilisation, leur variation sur l'exercice, les loyers variables ainsi que les charges de loyers des contrats exemptés ne sont pas présentés dans les notes annexes (Note 3) comme requis par la norme IFRS 16 ;
- La note relative au chiffre d'affaires (Note 21) ne présente pas de manière détaillée la nature des services rendus, les modalités de reconnaissance du revenu par service rendu, leurs montants comme exigée par la norme IFRS 15.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels » du présent rapport.

Nous sommes indépendants de la société conformément au Code d'éthique des professionnels de la comptabilité et de l'audit édicté par le Règlement N°01/2017/CM/OHADA portant harmonisation des pratiques des professionnels de la comptabilité et de l'audit dans les pays membres de l'OHADA et les règles d'indépendance qui encadrent le commissariat aux comptes et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Points clés de l'audit

Nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des états financiers annuels de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des états financiers annuels pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

• Comptabilisation du chiffre d'affaires

Au 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires s'élève à 86 997 millions FCFA et représente 82 % du total des produits des activités ordinaires de l'exercice 2022.

Le chiffre d'affaires provient d'activités diverses et variées : consignation, manutention, transit maritime, transport aérien/express, transport ferroviaire, agence de voyage, location immobilière et autres. Cette situation nécessite un niveau de contrôle interne approprié afin de s'assurer de l'exhaustivité et de l'exactitude de la facturation.

En outre, considérant que le chiffre d'affaires constitue un indicateur de performance clé, il existe un risque d'anticipation dans la comptabilisation des revenus.

Notre audit a, de manière spécifique, consisté à réaliser les diligences suivantes :

- vérifier l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur la facturation et la comptabilisation du chiffre d'affaires ;
- examiner le caractère approprié des incoterms retenus pour la comptabilisation du chiffre d'affaires de chaque activité ;
- rapprocher les données de gestion avec celles comptabilisées ;
- analyser l'évolution du chiffre d'affaires par activité à partir de notre compréhension de chaque métier ;
- Vérifier des transactions réalisées avant et après la date de clôture afin de déterminer si les revenus ont été enregistrés dans la bonne période.

• Evaluation des débours

Au 31 décembre 2022, le compte débours présente un solde créditeur de 11 734 millions FCFA. Ce montant représente 8 % du total bilan inscrit dans les états financiers clos à cette date.

Les débours résultent de milliers de commandes clients en cours de traitement. Ils font l'objet d'une analyse mensuelle par les services financiers de la société. Cependant, au regard du risque d'erreur découlant du volume élevé de transactions à analyser et du fait de l'incidence de leur apurement sur le compte d'exploitation, le contrôle des débours requiert une attention particulière.



Notre audit a, de manière spécifique, consisté à réaliser les diligences suivantes :

- Vérifier l'efficacité opérationnelle des contrôles portant sur l'enregistrement des débours ;
- Rapprocher les données de gestion avec celles comptabilisées ;
- Analyser les pièces justificatives des charges et produits d'exploitation résultant de l'apurement des débours ;
- Vérifier le correct traitement des soldes débours à forte antériorité.

Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux états financiers annuels IFRS

Les états financiers IFRS ont été établis et arrêtés par le Conseil d'Administration.

Le Conseil d'administration est responsable de la préparation et de la présentation sincère des états financiers annuels conformément aux normes IFRS telles qu'éditées par l'International Accounting Standard Board (IASB), ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers annuels, il incombe au Conseil d'administration d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la base de continuité d'exploitation, sauf si le Conseil d'administration a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste qui s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'administration de surveiller le processus d'élaboration de l'information financière de la société.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels IFRS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante.



Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulées, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe 1 du présent rapport des commissaires aux comptes.

2 Vérifications spécifiques prévues par la loi et autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au Conseil d'administration. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de gestion. Notre opinion sur les états financiers annuels IFRS ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, notre responsabilité est, d'une part, de faire les vérifications spécifiques prévues par la loi, et ce faisant, à vérifier la sincérité et la concordance avec les états financiers annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration, et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers annuels, et à vérifier, dans tous leurs aspects significatifs, le respect de certaines obligations légales et réglementaires. D'autre part, notre responsabilité consiste également à lire les autres informations et, par conséquent, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers annuels ou la connaissance que nous avons acquise lors de l'audit, ou encore si les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Si à la lumière des travaux que nous avons effectués lors de nos vérifications spécifiques ou sur les autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de signaler ce fait.



Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les états
financiers annuels établis selon les normes IFRS
Exercice clos le 31 décembre 2022*

ECR International

Outre l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves », nous vous signalons qu'à la date de ce rapport nous n'avons pas obtenu le rapport de gestion du conseil d'administration sur les comptes annuels IFRS de la société. Par conséquent nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la sincérité et la concordance avec les états financiers IFRS des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers IFRS comme le prévoit la loi.

Abidjan, le 21 septembre 2023

KPMG Côte d'Ivoire

ECR International


Franck Nangbo
Expert-Comptable Diplômé
Président Directeur Général


Georges Henri Aïé
Expert-Comptable Diplômé
Associé



Annexe 1 portant responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des états financiers annuels

Cette annexe fait partie intégrante de notre rapport de commissariat aux comptes.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- nous prenons connaissance du contrôle interne de la société afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société. Lorsque des faiblesses significatives sont identifiées, nous les communiquons à la direction, le cas échéant, au Conseil d'Administration ;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments recueillis jusqu'à la date de notre rapport ;
- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes.



Africa Global Logistics Côte d'Ivoire S.A.
*Rapport des commissaires aux comptes sur les états
financiers annuels établis selon les normes IFRS
Exercice clos le 31 décembre 2022*

ECR International

Annexe 2
Etats financiers annuels IFRS
clos le 31 décembre 2022